

La parité sociale, ça sort d’où ?

une introduction au sujet de la représentation des classes populaires

1^{er} Mai 2024

Les luttes pour ou contre une meilleure représentation politique, plus fidèle à ce qu’est réellement la société, sont lointaines. Le concept de « parité sociale », lui, est récent et reste encore à définir. Petit tour d’horizon de ce que nous en apprennent les expériences du passé et de ce que – chez ·démocratiser la politique· - nous entendons par là.

● La « parité sociale » est un concept directement inspiré de celui de parité femmes-hommes, récent dans sa formulation actuelle mais dont l’histoire prend avant tout racine dans des luttes lointaines pour la représentation politique et la « critique sociale de la démocratie ».

La première à introduire publiquement le concept de « parité sociale » dans son actuelle formulation est l’économiste Julia Cagé, dans ses livres *Le prix de la démocratie*¹

puis *Libres et égaux en voix*² où elle explore comment les questions économiques, sociales et démocratiques s’entrecroisent. Pour l’autrice, il s’agit d’imposer une double règle de parité (de genre et sociale) aux listes de chaque parti et de conditionner l’obtention du financement public des partis à l’élection *in fine* d’au moins 40% de femmes et de catégories populaires. Elle formule cette proposition à partir d’une critique du tirage au sort et dans le cadre d’un scrutin majoritaire à deux tours. Si l’économiste a quelque peu popularisé le concept, elle laisse volontairement beaucoup de portes ouvertes. On observe également qu’elle n’est pas la première ni la seule à l’avoir mobilisé.

Ainsi, c’est dans le monde politique lui-même que l’on en retrouve trace. Manuel

¹ Julia Cagé, *Le Prix de La Démocratie* (Paris: Fayard, 2018).

² Julia Cagé, *Libres et égaux en voix* (Paris: Fayard, 2020).

Cervera-Marzal* évoque dans son ouvrage *Le populisme de gauche*³ les volontés comme les difficultés de sa mise en œuvre chez La France Insoumise (LFI). Certain-es élu-es et personnalités socialistes et écologistes le mobilisent également depuis quelques années et l’Ecole de l’Engagement parle de « parité populaire ». Du côté de l’extrême-gauche ou du Parti Communiste Français (PCF), la représentation des ouvrier-es et des classes populaires est un marqueur historique de la sélection des candidatures et de la communication de campagne. A droite, ce débat est également présent mais sous d’autres formes. Dans le cas de Renaissance (RE), il est substitué par la mise en avant de profils « de la société civile » plutôt issus de classes dominantes, même si – pour des raisons différentes – certaines personnalités invoquent leurs origines populaires. On retrouve cette même logique dans certaines listes électorales dites « politico-citoyennes » tel que le Printemps Marseillais. Le Rassemblement National (RN), lui, ne mobilise pas directement ce concept ou des concepts proches, préférant parler dans sa communication de sa captation partielle d’un électorat populaire et la mise en avant de figures dont la communication met en avant des appartenances aux mondes populaires (sans pour autant le revendiquer clairement comme un vecteur de légitimité électorale). Chez Les Républicains (LR), l’idée d’un ancrage populaire est portée de façon récurrente, mais jamais majoritairement et sans directement interroger la sélection des candidat-es, par des courants se réclamant de la « droite populaire ». De ce rapide tableau, nous pouvons retenir deux choses :

(1) L’ensemble des forces politiques sont traversées par ce que nous qualifions de

« critique sociale de la démocratie », qui émerge à la croisée de trois facteurs principaux :

- La montée d’une abstention récurrente⁴ comme critique passive de la représentation, et la nécessité d’aller chercher de nouvelles réserves de voix chez les abstentionnistes (majoritairement des classes populaires, même si ce phénomène s’étend à d’autres classes sociales) ;
- L’accumulation, avec des Momentum tels que les Gilets Jaunes, de revendications démocratiques issues des mouvements sociaux. Ce phénomène n’est d’ailleurs pas seulement français et a repris vigueur depuis le début des années 2010 (Indignés, Printemps Arabe, mouvement Occupy...);
- L’accroissement de la compétition électorale avec la montée en puissance de partis dits « populistes » tels que LFI et le RN (on peut aussi citer le Parti des Travailleurs Belges, Podemos en Espagne, le Mouvement 5 étoiles en Italie...).

(2) La critique de la démocratie représentative et de la représentation politique est telle que l’ensemble des forces politiques tentent d’y répondre par un élargissement du recrutement de leurs élu-es. Dans le cas de partis cherchant à capter un électorat encore actif (qui s’abstient peu), la dimension sociale de cette critique est peu présente au cœur des stratégies électorales et elle est mobilisée par des *outsiders* (Gérald Darmanin chez RE, Aurélien Pradié chez LR).

³ Manuel Cervera-Marzal, *Le Populisme de Gauche: Sociologie de La France Insoumise* (Paris: La Découverte, 2021).

⁴ Plus qu’une abstention systématique, les études électorales montre que c’est l’abstention dite « intermittente » qui est la dominante des

comportements électoraux en France : Elisabeth Algava and Kilian (INSEE) Bloch, *Vingt Ans de Participation Électorale : En 2022, Les Écarts Selon l’âge et Le Diplôme Continuient de Se Creuser* (INSEE, 17 November 2022) <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6658143>>.

● **Il faut penser ce concept dans le cadre du long débat dans lequel il s’inscrit.**

D’abord, celui-ci a son historicité négative. De la démocratie athénienne (qui était bien loin d’être un modèle puisque réservée aux « citoyens » et excluant une grande partie de la population) comme dans la mise en œuvre des démocraties modernes, le suffrage a longtemps été réservé aux notables et aux riches. Le fameux suffrage censitaire, réservé à ceux – et jamais « celles » – qui payaient l’impôt, a été instauré dès les lendemains de la Révolution Française pour empêcher l’approfondissement du système démocratique. D’autres mécanismes de sélection sociale étaient mis en place, comme le plancher d’âge fixé à 40 ans pour la chambre basse (le conseil des anciens, ancêtre de l’actuel Sénat) alors que l’espérance de vie moyenne d’un homme était alors de 27 ans⁵. Depuis longtemps et dès les prémises des démocraties actuelles, il a donc s’agit d’exclure des pans entiers de la population et particulièrement les femmes et les classes populaires. Aujourd’hui, le coût d’entrée pour financier une campagne électorale (et la difficulté d’obtention de prêts bancaires) est l’une des barrières matérielles les plus flagrantes pour l’extension de l’accès à la vie électorale.

La vie politique française de l’après-guerre jusqu’aux années 90 a été marquée par

de grandes figures issues du monde ouvrier, du communiste Ambroise Croizat (fondateur de la sécurité sociale, ouvrier ajusteur-fraiseur dès ses 13 ans) au socialiste et ancien premier ministre (1992-93) Pierre Bérégovoy (fraiseur puis cheminot et agent technico-commercial chez EDF pendant une longue partie de sa carrière avant de commencer sa carrière politique). En 1946, 18,8% des député-es étaient des ouvrier-es et des employé-es, un chiffre qui a chuté dès les débuts de la Vème République pour atteindre son niveau le plus bas lors des élections législatives de 2017 (1%), ne réagissant aucunement aux alternances de majorités politiques⁶.

● **Dans les mouvements sociaux, la question de la « bonne » représentation n’est pas nouvelle.**

Dès les années 90, des listes alternatives à celles des principaux partis politiques vont se constituer dans certains quartiers populaires français, dans la continuité de l’émergence d’un mouvement associatif dense après la Marche pour l’égalité et contre le racisme de 1983⁷. L’exemple le plus connu de cette démarche (qui a donné l’impulsion aux démarches dites « citoyennes » d’aujourd’hui mais dont l’ancrage populaire était réel) est probablement la liste des « Motivés » autour du groupe Zebda et du Tactikollectif à Toulouse en 2001 (12,4%, 4 élu-es)⁸. Avant l’expérience

⁵ ‘Le Conseil des Anciens’, *Sénat* <<https://www.senat.fr/connaitre-le-senat/lhistoire-du-senat/1795-1799-le-conseil-des-anciens.html>> [accessed 1 May 2024].

⁶ ‘L’Assemblée nationale ne compte quasiment plus de représentants des milieux populaires’, *Observatoire des inégalités* <<https://www.inegalites.fr/L-Assemblee-nationale-ne-compte-quasiment-plus-de-representants-des-milieux>> [accessed 9 November 2022].

⁷ Lire par exemple : Samir Hadj Belgacem, *Représenter Les ‘Quartiers Populaires’ ? : Une*

Socio-Histoire de l’engagement Électoral et Partisan Dans Les Cités d’une Municipalité Communiste (Paris, Ecole normale supérieure, 2015) <<http://www.theses.fr/2015ENSU0039>> [accessed 27 November 2016].

⁸ Yoshimi Tanabé, ‘De l’antiracisme au travail de mémoire. Le changement de conscience politique au Tactikollectif’, in *La marche de 1983 : Des mémoires à l’histoire d’une mobilisation collective*, ed. by Samir Hadj-Belgacem and Foued Nasri, Les passés dans le présent (Nanterre: Presses

toulousaine, d’autres listes se construisent, par exemple à Saint-Etienne en 1989 ou à Vaulx-en-Velin en 1995, en autonomie des partis traditionnels. On retrouve ici la trace des premières expériences dites « citoyennes », ponctuées de rencontres nationales (autour des toulousain-es en 2000), mettant en avant des nouvelles figures féminines avant même la loi parité, qui précèdent la montée en puissance de listes étiquetées « citoyennes » ou « participatives » à partir des années 2010 et dont la sociologie est similaire à celle des partis politiques de gouvernement⁹, voire qui se construisent en alliance avec ces derniers. En 2018, les Gilets Jaunes ont bien évidemment fortement contribué à ce débat, en critiquant l’homogénéité sociale des élu-es et en défendant d’autres formes de démocratie tel le RIC. Certains groupes de Gilets Jaunes vont également tenter des aventures électorales municipalistes¹⁰. Dans la foulée de cette mobilisation implantée en territoires ruraux et péri-urbains, un récent exemple de parité sociale a été mis en œuvre lors de la Convention Citoyenne pour le Climat. Ses membres ont été sélectionné-es au tirage au sort et selon six critères (dont la profession, le niveau de diplôme, une pondération en faveur de personnes en situation de précarité et l’appartenance géographique). Malheureusement, sans définition claire de son pouvoir dès le départ, cette expérience n’a pas abouti aux changements législatifs espérés¹¹.

● Sans pouvoir clairement déterminer la complexité des liens entre ces deux questions – qui renvoient aux dialogues entre des pans entiers des mouvements de lutte pour l’égalité – il faut enfin citer l’obtention de la parité femmes/hommes, progressivement mise en œuvre depuis la loi parité de 2001. Celle-ci reste un modèle, tant par sa réussite que par les limites qu’elle dévoile. Ainsi, chez ·démocratiser la politique·, nous en apprenons qu’il est nécessaire de penser ensemble la forme (la représentation) et le fond (les discours et programmes portés). Dans un cas comme dans l’autre, la parité est un instrument pour faire entendre d’autres discours, d’autres ancrages et d’autres visions du monde. Cet impact peut être décrit en deux ordres : (1) l’essentiel des lois féministes de ces dernières décennies ont été portées par des femmes (2) si cette nouvelle représentation politique féminine n’induit pas mécaniquement de politiques plus féministes, elle crée un espace à des voix et discours féministes qui pensent l’ensemble des politiques publiques à travers la notion de genre (des questions écoféministes aux budgets de l’Etat). Des études à l’étranger¹² prouvent d’ores et déjà que l’origine sociale des élu-es influent sur l’intérêt porté par ceux et celles-ci aux thématiques sociales (retrouvez à

universitaires de Paris Nanterre, 2018), pp. 69–88 <<https://doi.org/10.4000/books.pupo.22982>>.

⁹ Elizabeth Dau, *Un bilan des dynamiques des listes participatives aux élections municipales françaises en 2020* (Mouvement Utopia & Commonspolis, 2021)

<<https://www.frequencecommune.fr/municipales-2020/>> [accessed 1 May 2024].

¹⁰ *Vive les communes! des ronds-points au municipalisme*, Mouvements, 101 (Paris: La Découverte, 2020).

¹¹ Démocratie Ouverte, *Enseignements de La Convention Citoyenne Pour Le Climat*, setpembre 2022 <https://drive.google.com/file/d/1BGYT-KgGMzPw7OVVDuZQnJUvJg2FbiZb/view?usp=sharing&usp=embed_facebook> [accessed 1 May 2024].

¹² Brian Burgoon and others, ‘Understanding Unequal Representation’, *European Journal of Political Research*, 61.2 (2022), 297–303 <<https://doi.org/10.1111/1475-6765.12521>>.

ce sujet notre récent webinaire avec Noam Lupu*). Par ailleurs, les travaux sur le métier d'élu·e mettent en avant la technicisation de celui-ci (qui, de fait, accentue la sélection sociale des élu·es y compris en territoires ruraux) mais en aucun ne permettent d'affirmer qu'un meilleur niveau de diplôme permet de meilleures décisions politiques. Rappelons aussi qu'en France, les grandes avancées structurantes de notre système social (démocratie sociale, droit du travail, caisses de sécurité sociale...) sont issues du monde ouvrier et de ses syndicats.

Récemment et de par l'impulsion croisée du travail de Julia Cagé, de débats entre la gauche politique et les mouvements des quartiers populaires lors des élections législatives de 2022, de l'expérience de la CCC et des Gilets Jaunes, la « parité sociale » et ses débats sous-jacents sont revenus sur la scène publique. Dernièrement, les sociologues

Nicolas Rio et Manon Loisel^{13*} sont arrivés à des conclusions similaires à partir d'une critique de la démocratie dite « participative » et plusieurs personnalités politiques se sont prononcées en ce sens. Une cartographie de ces acteurs et actrices est en cours de construction par notre équipe et fera l'objet d'une prochaine publication.

 **Dès maintenant, ·démocratiser la politique· réunit en son sein ou dans le cadre de sa coalition de soutien l'ensemble des parties prenantes de ce débat, en vue de construire une définition commune.**

Les « Notes de dlp. » sont publiées par le laboratoire associatif GDRV, pour le compte du projet de recherche collaborative « ·démocratiser la politique· ». Cette note fait partie de la collectif « 0 – Tours d'horizons ». Responsable de publication et rédaction : Kevin Vacher

¹³ Manon Loisel and Nicolas Rio, *Pour en finir avec la démocratie participative*, Petite encyclopédie critique (Paris: Textuel, 2024).

La parité sociale est avant tout un long combat *pour la représentation* et cette notion reste à définir.

La conviction du projet ·démocratiser la politique est triple :

1

Une définition claire nécessite une analyse approfondie du problème. Pour que ce concept devienne majoritaire et incontournable, il doit tout autant être rigoureux (d’où la nécessité de faire intervenir les sciences sociales) qu’il doit faire écho aux situations réelles (d’où la nécessité qu’il soit pensé par et pour les premier-es concerné-es). Il doit enfin être partagé (d’où la nécessité de le mettre en débat et d’être appuyé par des coalitions transpartisanes) ;

2

Une limitation du concept à la mise en place de quotas ne suffira pas. En effet, l’absence de parité sociale – et donc à l’inverse : sa mise en œuvre – a des causes multifactorielles. Il faut donc interroger l’ensemble des données de cette inégalité : la sous-représentation des classes populaires (les obstacles) comme la sur-représentation des classes dominantes (la reproduction sociale), ainsi que les rouages qui les déterminent (formation, financement, culture politique etc.) ;

3

La parité sociale est l’une des clefs du changement social mais pas la seule. Démocratie, justice sociale, égalité et justice climatique s’entrecroisent et doivent être pensées ensemble pour construire un monde meilleur. Ainsi, notre travail prend l’entrée de la représentation politique et des classes sociales mais ne laisse aucunement de côté les questions de discrimination ethno-raciale, de genre, de génération, validiste, etc. Aussi, les discussions stratégiques et programmatiques sont pensées comme complémentaires. Construire une juste représentation, c’est ouvrir un nouveau champ des possibles, permettre l’émergence de nouvelles idées et stratégies, c’est puiser dans l’intelligence populaire pour penser différemment le monde. C’est aussi pour toutes ces raisons que nous échangeons et travaillons avec des organisations implantées dans des territoires ruraux, péri-urbains et des quartiers populaires, comme avec des acteurs et actrices d’autres luttes pour l’égalité.

* Ces chercheur-euses font partie du conseil scientifique du projet ·démocratiser la politique·